

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en séance extraordinaire, salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation, mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents, en date du 5 octobre 2023 de Madame Sonia GINDREAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de votants : 23

Étaient présents : Sonia GINDREAU (pouvoir de Thierry BENOTEAU), Céline PAOLI (pouvoir de Grégory BLUTEAU), Carl REMAUD, Catherine BESNARD (pouvoir de Rosane POLIDORI), Patrick OYSELLET, Dominique BOCQUET, Maryline GIRAUD, Aline GRONDIN, Philippe GUILLET, Yvette NANINCK, Jean-Paul RABILLER (pouvoir d'Olivier VRIGNON), Romain TRICOIRE (pouvoir de Jonathan MICHEAU), Hugnette VANHAUTE, Jean HERB, Evelyne LIEVOUX, Gérard BOURON, Martine MARETTE, Dominique ROBIN.

Étaient excusés :

Thierry BENOTEAU	procuration à	Sonia GINDREAU.
Rosane POLIDORI	procuration à	Catherine BESNARD.
Grégory BLUTEAU	procuration à	Céline PAOLI.
Jonathan MICHEAU	procuration à	Romain TRICOIRE.
Olivier VRIGNON	procuration à	Jean-Paul RABILLER.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le Conseil Municipal nomme le secrétaire de séance : **Hugnette VANHAUTE.**

ORDRE DU JOUR

- 23-10-064 : VOIRIE – Validation du projet d'aménagement des rues du Boisdet, République et des Frères Lumières (p. 1)
- Relevés de décisions de Madame le Maire en application des délégations confiées par le Conseil Municipal (p. 2)
- Questions diverses (p. 3)

Madame le Maire ouvre la séance à 19h32.

Madame le Maire explique que cette délibération a pour objet de lancer l'opération d'aménagement de la rue du Boisdet.

Cette délibération est nécessaire car elle n'a pas délégation du Conseil Municipal pour lancer les marchés correspondants à ce niveau de prix.

23-10-064 : VOIRIE – VALIDATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DES RUES DU BOISDET, REPUBLIQUE ET DES FRERES LUMIERES

Annexe 1 : Estimation projet aménagement

Annexe 2 : Plan projet aménagement

Madame le Maire donne la parole à Monsieur REMAUD.

La Commune a mandaté le cabinet 2LM pour réaliser le projet d'aménagement des rues du Boisdet, République et des Frères Lumières.

Cet aménagement a pour objectifs :

- De sécuriser la circulation pédestre ;
- De végétaliser les rues ;
- De réaménager de manière globale les trottoirs et la chaussée.

A la phase projet/DCE, l'estimation globale est la suivante :

- 270 582.00 € HT de travaux d'aménagement ;

Monsieur REMAUD précise que la consultation sera lancée dès le 13 octobre.

Madame le Maire ajoute qu'une réunion d'information avec les riverains a eu lieu le mardi 10 octobre afin de présenter le projet d'aménagement de cette rue.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **VALIDE** le projet présenté et l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 270 582.00 € HT ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à lancer la consultation pour le marché de travaux qui sera composé d'un lot unique ;
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour effectuer tous les actes et prendre toutes les décisions dans la mise en œuvre de la procédure de passation pour le choix de l'entreprise.
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes seront supportées par le Budget Général en section d'investissement sur le programme 302.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	23			

RELEVÉS DE DÉCISIONS DE MADAME LE MAIRE EN APPLICATION DES DÉLÉGATIONS CONFIÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Références	Objet	Fournisseur	Montant € TTC
2023/06013	Relevé topographique	Colas Centre Ouest	3 623.04 €
2023/06011	Fournitures pour arrosage mairie	Pum Plastiques SA	636.93 €
2023/06010	Trousses secours véhicules	Securimed	665.38 €

2023/06009	Bulbes pour fleurissement	Verver Export	3 353.90 €
2023/06008	Radiateur pour DAF Voirie	Savarieau G. SA	445.10 €
2023/06006	Location nacelle pour élagage fibre	VLOK	492.84 €
2023/05988	Impression conchette nov-dec 2023	Media Horizon	349.80 €
2023/05986	Stock CTM	Sonepar	636.18 €
2023/05985	Liaison téléphonie mairie/police	Sonepar	314.35 €
2023/05982	Gilets haute visibilité pour école publique	Prolians	592.14 €

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucune autre question n'étant posée, Madame le Maire lève la séance à 19h37.

Le Maire,
Sonia GINDREAU

Le Secrétaire,
Huguette VANHAUTE